

DCG : LA PLACE DE L'ANGLAIS DANS LES MODULES METHODOLOGIQUES

EXTRAIT du projet de circulaire d'organisation des classes de DCG

« Les modules méthodologiques ont pour objet principal de proposer aux étudiants des travaux sous forme de projets qui mobilisent de façon transversale plusieurs compétences disciplinaires et qui favorisent la communication écrite et orale. À titre d'exemple : recourir aux outils étudiés en systèmes d'information de gestion pour réaliser de la gestion de trésorerie en utilisant un tableur, construire des thèmes de travail autour de la gestion des ressources humaines à partir des éléments étudiés en droit social et en management, proposer des « jeux d'entreprise »...

Les modules doivent également permettre d'approfondir des compétences méthodologiques en groupes de travail selon les profils des étudiants et la recherche documentaire sous toutes les formes.

En deuxième année, un des projets réalisés durant les modules méthodologiques devra avoir une dimension linguistique. Il sera pris en charge par un enseignant d'anglais ou par un enseignant d'économie-gestion disposant de la certification complémentaire. Il s'agit ici d'assurer un maintien du contact régulier avec la langue vivante et de renforcer le développement des compétences spécifiques à son utilisation dans le cadre d'un enseignement en deuxième année de DCG, en prenant nécessairement appui sur le projet.

L'utilisation de la langue vivante est étroitement intégrée au contexte et pratiquée dans des situations concrètes proposées dans les projets ; elle s'inscrit par ailleurs dans un développement de stratégies langagières et méthodologiques transférables en matière de communication, tant orale qu'écrite. »

Compléments apportés par Mme TURIN-BARTIER, inspectrice générale groupe langues vivantes, en charge de l'enseignement d'anglais en DCG.

L'utilisation de la langue vivante au sein des modules méthodologiques s'inscrit dans une modalité de type projet où la langue est clairement ancrée dans la mise en œuvre d'une démarche collaborative et complémentaire entre les deux disciplines, au travers d'une tâche, d'un projet, d'un dossier à mettre en œuvre ou d'une étude de cas.

L'objectif majeur de l'intégration de l'utilisation de l'anglais dans ces modules méthodologiques est de mutualiser les connaissances et les compétences, et de les travailler de manière concrète et en contexte, en s'ancrant néanmoins dans les directions tracées dans le cadre de l'UE 12, qui apporte toutes les notions fondamentales en anglais pour pouvoir communiquer et argumenter dans le monde de l'entreprise et des affaires. Elle permet l'acquisition d'un lexique spécialisé, porté sur les négociations et le monde économique, la compréhension et la production de documents d'entreprise en anglais.

Ainsi un travail interdisciplinaire en mode projet dans le cadre de ces modules méthodologiques assure un renforcement des compétences en langue étrangère en contexte. Il permet une réactivation des éléments de lexique ainsi que des codes liés notamment au traitement des supports ainsi qu'à une production écrite et/ou orale. L'étudiant développe ainsi une compétence de communication adossée aux thématiques du DCG.

Si la réalisation d'une tâche finale est prévue, on peut envisager qu'une partie de la production soit effectuée en anglais (présentation orale avec prise de parole en continu et en interaction, rédaction d'un document écrit en contexte).

Des cours d'enseignement de la langue anglaise font expressément partie de l'horaire en première et troisième année. Le travail pluridisciplinaire dans le cadre des modules méthodologiques trouvera donc principalement sa place en deuxième année, mais sans exclure pour autant que ce type de travail soit mis en place en première et en troisième année. On pourra opter, par exemple, pour des projets s'étalant sur une période de 6 à 7 semaines, entre deux vacances, à raison de deux ou trois projets par an. Cependant, la plus grande souplesse sera à privilégier.